

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt national
AT/DOBBA/SDTO/DRA/ 128 /2018**

La direction opérationnelle des télécoms de Bordj Bou Arreridj, sise cité du 20 aout 1955, lance un avis à manifestation d'intérêt qui a pour objet la présélection en vue d'établir une short liste d'entreprises aptes à réaliser pour le compte de la direction opérationnelle de BBA les travaux suivants :

Construction des lignes d'abonnés

Les entreprises qualifiées et intéressées par cet avis sont invitées à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et techniques :

1-lettre d'intention datée et signée par la personne habilitée par l'entreprise. « Modèle à retirer auprès la DOBBA service achat »

2-copie de l'extrait du registre de commerce de l'entreprise.

3-copie de la carte d'identification fiscale NIF

4- Les renseignements justifiant les capacités humains, matérielles, financières et les références professionnelles (attestation de bonne exécution, PV de réception.....)

Les entreprises doivent fournir l'ensemble des pièces règlementaires ci-dessus mentionnées en cours de validité sous peine de rejet.

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessous indiquée sous pli fermé anonyme portant uniquement la mention suivante :

ALGERIE TELECOM -SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLES DE BBA
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
« Avis d'appel à manifestation d'intérêt national
AT/DO BBA/SDTO/DRA/ 128 /2018»

La date limite de dépôt des offres est fixée au huitième jour (08) à 12 H 00 à compter de la date de la première parution du présent avis de manifestation d'intérêt dans les colonnes de la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture aura lieu le même jour du dépôt à 14 H 00 en séance publique.

Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par la direction opérationnelle de Bordj Bou Arreridj.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun l'obligation d'être présélectionnée.